

Fiche de profil de poste

Technicien(ne) Systèmes et Réseaux	
Structure de rattachement	PSI Bruges
Affectation du Poste	Service Technique
Statut	220 à 260
Evolution	Confirmé
Supérieur hiérarchique	Directeur Technique
Contrat	CDI
Salaire (brut)	2400 €
Mission Globale	Le technicien(ne) systèmes et réseaux a pour mission d'établir une cohérence entre tous les matériels et logiciels d'un réseau. Il lui revient d'élaborer de nouvelles infrastructures afin d'optimiser la performance et la sécurité du réseau. La production de documentations prend une place importante dans son travail.
Missions et activités du poste	Configurer, administrer et maintenir les architectures matérielles et logicielles - Participer au choix du matériel à installer - Identifier et résoudre les problèmes des utilisateurs - Assister techniquement les équipes de production - Anticiper les besoins informatiques - Assurer la surveillance du réseau et la sécurité de l'informatique - Prévenir et gérer les incidents Réaliser la production systématique de documents - Rédiger les procédures d'exploitation - Participer à l'amélioration continue des processus Participer au développement interne des compétences techniques de l'entreprise - Conseiller et réaliser en avant-vente / qualification de projets - Surveillance Vidéo : Paramétrage et installation de solutions - Assurer un support technique pour le service commercial
Compétences	Solides connaissances des protocoles réseaux (TCP/IP, Ethernet...) et des matériels réseaux (routeurs, firewall...). Maîtrise de la gestion des logiciels d'infrastructure : - Systèmes d'exploitation : ▪ Windows serveur 2008 > 2016 ▪ Notions Linux - Serveurs de messagerie : ▪ Exchange 2010 à 2016. - Virtualisation : VMware, Citrix. Posséder des certifications Microsoft est un plus . Connaissance de l'anglais technique.
Particularités	- Ordinateur portable et téléphone mobile mis à disposition. - Véhicule mis à disposition pour les déplacements professionnels (véhicule de service). - Remboursement des frais professionnels selon la charte de l'entreprise.
Temps de travail	39 heures hebdomadaires (Travail le samedi exceptionnellement en cas d'impératifs professionnels)

Qualités requises	- Savoir allier compétences techniques et capacités relationnelles afin de répondre au mieux aux besoins des clients de manière pédagogique et dans un climat professionnel. - Savoir s'adapter aux missions et interlocuteurs dans un environnement changeant (Education) et savoir adapter son activité aux besoins de l'entreprise. - Savoir travailler aussi bien en autonomie qu'en équipe. - Tenue correcte exigée sur les interventions terrain. - Intérêt fort pour les nouvelles technologies. - Savoir gérer le stress. - Être curieux et s'informer sur toutes les nouveautés du marché.
Contraintes	- Déplacements régionaux réguliers

